



5228/8

22

17 août 1912

*Exposé le 22-8-12*

Monsieur le Ministre

Comme suite à votre lettre du 29 juin ,n° 31208, nous avons l'honneur de vous faire connaître que notre Collège a examiné avec intérêt les deux dessins de M. Toorop que tout en reconnaissant le mérite artistique il estime que tant pour la nature de leur conception décorative que par leurs dimensions ces dessins seraient peut être mieux à leur place dans la section des arts décoratifs du musée du Cinquantenaire que parmi les assez rares petits dessins du musée de peinture et de sculpture

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de notre haute considération

Pour la Commission directrice

Le Secrétaire

Le Président

*Caron*

*M. de Brans*

Monsieur Pouillet

Ministre des Sciences et des Arts

à Bruxelles

5229/7

13 août 1912

Monsieur le <sup>Ministère</sup> Ministre

Comme suite à votre lettre du 29 juin 1912 n° 31208, nous  
avons l'honneur de vous faire connaître que notre Collège a  
émis le vœu de voir les deux dessins de Toorop St Paul et  
SJean figurer dans les collections d'Art décoratif du Cinquantenaire

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de notre  
haute considération

Pour la C.D.

peinture et sculpture  
Verully etc -

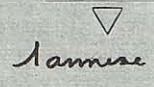
Notre collègue a travaillé avec  
~~un~~ <sup>un</sup> intérêt les deux dessins de P.  
Lorain que nous annonçais votre  
lettre du 29 juin. Tout en en  
reconnaissant leur mérite artistique  
il ~~peut~~ ~~être~~ ~~cependant~~ ~~de~~ ~~ces~~  
~~dessins~~, il estime que tant  
par la nature de leur conception  
decorative <sup>decorative</sup>  
que par leur aspect ~~à~~ leurs  
dimensions ces ~~deux~~ dessins  
seraient peut être mieux ~~à~~ à leur  
place <sup>dans le secteur des arts</sup>  
~~de~~ ~~la~~ ~~ville~~ ~~de~~ ~~Paris~~  
auprès de la section de la Musée de  
l'Antiquaire qui parmi les autres  
très petits dessins du Musée de

5223/6

FÉDÉRATION  
des  
Artistes Wallons

Mons. le 29 juillet 1912.

Groupe hennuyer



A Messieurs les Président et Membres de la  
Commission des Musées, à

BRUXELLES, AUX LE PEINT  
DE SCULPTURE DE BELGIO  
ENTRÉE A L'ÉREGISTRAL  
le 1 AOUT 1912  
Sous le N°

Messieurs,

Nous avons l'honneur de vous adresser, sous  
ce pli, une copie du voeu émis, a l'unanimité, le  
26 juillet 1912, par le groupe hennuyer de la Fédé-  
ration des Artistes wallons.

Agréez, Messieurs, l'expression de nos senti-  
ments très distingués.

Pour le groupe hennuyer de la Fédération des  
Artistes wallons:

Les Secretaires,

Le Président,

*Guillaume Casy*

*J. Segrez*

*Boulevard Dreyfus, 48 Mons*

5229/5

FÉDÉRATION  
des  
Artistes Wallons

Mons. le 26 juillet 1912

Groupe hennuyer



La section hennuyère de la Fédération des artistes wallons, réunie, en assemblée générale, au l'Hotel-de-ville de Mons, le vendredi 26 juillet 1912, proteste énergiquement contre le refus d'admission, au Musée moderne de Bruxelles, par la Commission des Musées, de tableaux d'Auguste Donnay, Edmond Verstruëten et Dejourne de Namègiles, œuvres achetées par le Gouvernement et émet le vœu de la voir revenir sur sa décision.

Pour le groupe hennuyer

Les Secrétaires  
Gustave Cooy. Maurice Degroot.

Le Président  
François André.

Le vœu proposé par M<sup>r</sup> Maurice des Ombiers a été voté à l'unanimité.

N° 5229

12-7-12

Monsieur le Ministre,

N. 5229

Comme suite à votre lettre du 29 juin n° ..... nous avons l'honneur de vous faire connaître que notre collègue a émis un avis unanimement favorable à l'entrée dans les collections de sculpture du Torse de M. G. Minne. Veuillez nous faire connaître si nous sommes autorisés à exposer le plâtre en attendant que l'exemplaire en bronze soit mis à notre disposition.

Le tableau de M. Verstraeten l'Eté et celui de M.W. De Gouwe de Nuncques Jesus sur la Croix ont été l'objet d'un avis défavorable. Nous vous prions de nous faire savoir si nous pouvons retourner ces oeuvres à votre administration des Beaux-Arts.

Les deux dessins de M. Jan Toorop, St Paul devant l'aréopage et St Jean l'Evangéliste ayant été envoyé chez un encadreur par le secrétariat du Salon de Printemps, n'ont pas encore été données à notre Collège qui les examinera dans sa prochaine séance.

R.....

Le Secrétaire,  
(s).....

Le Président,  
(s).....

n° 5229

R. p. 12

expédié le 13.7.12

Messieurs le ministre

Comme suite à votre lettre du 29 juin 4.<sup>e</sup>...  
 nous avons l'honneur de vous faire connaître  
 que votre Collège a émis un avis <sup>très favorable</sup> favorable  
 à l'envoi de vos <sup>très</sup> collections de sculpture  
 du Torse de M<sup>r</sup> G. Misme. Veuillez vous faire  
 connaître si vous, comme, autorisé à exposer  
 ces <sup>très</sup> plaques en attendant que l'exemplaire  
 en bronze soit mis à votre disposition

Le tableau de M<sup>r</sup> Verhaeten et "Sté" et celui  
 de M<sup>r</sup> W. De Louve de Nuncy, Jésus sur la  
Croix ont été l'objet d'un avis favorable. Nous  
 vous prions de nous faire savoir si vous pouvez  
 retourner ces œuvres à votre administration  
 des Beaux-Arts.

Les deux dessins de M<sup>r</sup> Jean Toorop S<sup>t</sup>  
Paul devant l'empereur et S<sup>t</sup> Jean l'Évangéliste  
 ayant été <sup>très</sup> envoyés par le Secrétariat des  
 Salons de Printemps, n'ont pas encore été déposés  
 à votre Collège qui les examinera dans sa  
 prochaine séance

R

Le secret,

Le prie.

Pj

5229/2

MINISTÈRE  
des  
SCIENCES ET DES ARTS  
ADMINISTRATION  
des  
BEAUX-ARTS

Bruxelles, le 29 juin 1912.

No 31208

MUSÉES ROYAUX DE PEINTURE ET DE SCULPTURE  
LETTRES & LANGUES  
le 29 - JUIN 1912  
Sous le N°

N. B. — Rappeler dans la réponse la date et le numéro de la dépêche, ainsi que l'indication de l'Administration.

~~ANNEXE~~

Messieurs,

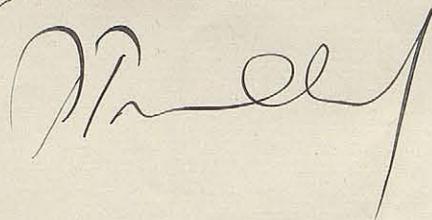
J'ai l'honneur de vous faire connaître que je suis disposé à acquérir, en vue du Musée de Bruxelles, quelques ouvrages exposés récemment au salon de la société des beaux-arts et dans son annexe, le salon d'art religieux, à savoir :

- 1 tableau de M. Edmond Verstraeten, " L'Eté " ;
- 1 tableau de M. William Degouve de Muncques, " Jésus sur la croix " ;
- 2 dessins de M. Jan Toorop, " St Paul devant l'aréopage " et " St Jean l'évangéliste " ;
- 1 sculpture de M. Georges Minne, " Torse ", exposée en plâtre teinté, mais à réaliser en bronze.

Je vous prie de bien vouloir me faire connaître si, de l'avis de votre collègue, ces ouvrages peuvent prendre place dans les galeries du Musée.

Agréez, Messieurs, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Ministre,



A la Commission directrice des Musées royaux de peinture et de sculpture.

1911-9883. — G. Piquart.

Ministère des Sciences  
et des Arts  
Administration des Beaux-Arts

Bruxelles, le 29 juin 1912

n° 31208.

Messieurs,

J'ai l'honneur de vous faire connaître que je suis disposé à acquérir, en vue du Musée de Bruxelles, quelques ouvrages exposés récemment au salon de la société des beaux-Arts et dans son annexe, le salon d'art religieux, à savoir:

I tableau de M. Edmond Verstraeten, "L'Eté";

I tableau de M. William Degouve de Muncques, "Jésus sur la croix";

2 dessins de M. Jan Toorop, "St Paul devant l'aréopage" et "St Jean l'Evangéliste"

I sculpture de M. George Minne, "Torse", exposée en plâtre teinté, mais à réaliser en bronze.

Je vous prie de bien vouloir me faire connaître si, de l'avis de votre collège, ces ouvrages peuvent prendre place dans les galeries du Musée.

Agréez, Messieurs, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Ministre,  
(s) Pouillet

A la Commission directrice des Musées royaux de peinture et de sculpture

Le 4-juillet 12

Monsieur Fierens,

Je vous remercie infiniment de votre cordiale réponse. Serais-je vous prier, quand la décision sera prise, et si celle-ci m'en favorise, de m'avertir par un télégramme; je vous en serais bien obligé.

Pardonnez-moi je vous prie, cher Monsieur, le dérangement que je pourrais vous causer en vous demandant cela. Veuillez croire à mes sentiments bien dévoués

134 rue de la Caverne Jand  
Georges Urin

Confidentiel

Le 2-7-12

Monsieur Fierens,

Monsieur Monnet m'envoie  
la semaine dernière un télégramme  
pour me prier de réexpédier aux  
Musées royaux mon œuvre qui avait  
été exposée au Salon de printemps.

J'ignore le motif de cette réexpédition.  
Il est peut-être le résultat de ma part  
de songer à un projet d'achat de la  
part du Gouvernement. Cependant  
si vous voyez là une chose possible,  
serait-il indifférent de vous deman-  
der si je ne pourrais compter un  
peu sur vous pour que l'œuvre soit  
bien présentée, bien éclairée. A mon  
regret j'ai dû constater que le  
bronzage a un peu enlevé au détail  
du modèle. - Vous en peut-être

remarqué, si vous avez vu le torse en  
question, que les parties qui attirent  
le moins l'attention sont aussi les  
achevées que les autres; ainsi, les  
parties postérieures et internes des avant-  
bras - parties que l'on devrait voir  
étant accroupi; - également les  
mains. - Et oserais-je aussi,  
cher Monsieur, vous prier de m'ap-  
puyer, le cas échéant, ce serait  
une grande marque de bienveillance  
de votre part.

Mais veuillez, je vous prie, con-  
siderer tout ceci comme absolu-  
ment confidentiel; car en réalité, il  
n'y a là encore qu'une simple sup-  
position de ma part.

Est-ce qu'il y a aucune nouvelle de  
vous et parvenue encore de Venise?  
Un mot de votre part me fera  
plaisir.

A vous, cher Monsieur, très cordia-  
lement

Ermine

COPIE

n° 5229.

12-7-1912.

Monsieur le Ministre

Comme suite à votre lettre du 29 juin n°... Nous avons l'honneur de vous faire connaître que notre Collège a émis un avis unanimement favorable à l'entrée dans les collections de sculpture du Torse de M. G. Minne. Veuillez nous faire connaître si nous sommes autorisés à exposer le plâtre en attendant que l'exemplaire en bronze soit mis à notre disposition.

Le tableau de M. Verstraeten L'Eté et celui de M. W. De Gouve de Nuncques Jésus sur la Croix ont été l'objet d'un avis défavorable. Nous vous prions de nous faire savoir si nous pouvons retourner ces oeuvres à votre administration des Beaux-Arts.

Les deux dessins de M. Jan Toorop St Paul devant l'aréopage et St Jean l'Evangéliste ayant été envoyés chez un encadreur par le secrétariat du Salon de Printemps, n'ont pas encore été soumis à notre collège qui les examinera dans sa prochaine séance.

R.....

Le Secrétaire  
(s) P.S.

Le Président

Ministère des  
Sciences et des Arts

Bruxelles, le 29 juin 1912.

Administration des Beaux-Arts

N° 31208.

Messieurs,

J'ai l'honneur de vous faire connaître que je suis disposé à acquérir, en vue du Musée de Bruxelles, quelques ouvrages exposés récemment au salon de la société des beaux-arts et dans son annexe, le salon d'art religieux, à savoir:

I tableau de M. Edmond Verstraeten, "L'Eté";

I tableau de M. William Degouve de Nuncques, "Jésus sur la croix";

2 dessins de M. Jan Toorop, "St Paul devant l'aréopage" et "St Jean l'évangéliste";

I sculpture de M. Georges Minne "Torse", exposée en plâtre teinté, mais à réaliser en bronze.

Je vous prie de bien vouloir me faire connaître si, de l'avis de votre collègue, ces ouvrages peuvent prendre place dans les galeries du Musée.

Agréez, Messieurs, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Ministre:  
(s) Pouillet

A la Commission directrice des Musées Royaux de peinture et de sculpture